



L'Equipe Mobile de Soins Continus et Palliatifs (EMSCP)

SOMMAIRE

P3. EDITORIAL

P4. ACTIVITES

1. Accompagnement du patient
2. Accompagnement des familles et des proches
3. Accompagnement des soignants

P7. CONTEXTE LEGAL

P8. CONTACTS

EDITORIAL

Madame, Monsieur,

Le terme “soins palliatifs” peut renvoyer chacun de nous à un imaginaire douloureux. En effet, les soins palliatifs sont proposés aux patients atteints d’une maladie incurable et potentiellement mortelle. Cependant, ils peuvent être proposés en support tôt dans la maladie.

Ils visent à assurer l’accompagnement global du patient et de son entourage, tant au niveau de la gestion des symptômes physiques et de la douleur que d’un soutien psychologique ou spirituel.

Les équipes mobiles ont été créées en vue d’assurer cette fonction palliative, c’est-à-dire **la sensibilisation, les conseils, la formation et le soutien** pour toutes les personnes associées aux soins palliatifs. Ces équipes permettent aux personnes malades de rester dans le même service et de garder les mêmes soignants.

Au CHU de Liège, les soins palliatifs et continus sont assurés par une équipe interdisciplinaire composée de médecins, d’infirmières, de psychologues, de kinésithérapeutes et d’esthéticiennes sociales. L’Equipe Mobile de Soins Continus et Palliatifs (EMSCP) est active sur tous les sites du CHU.

Sa fonction est d’accompagner, à leur demande, **les patients atteints d’une maladie grave au stade palliatif, leurs proches ainsi que les soignants, pendant et après la maladie.**

Lorsqu’elle est sollicitée, le regard extérieur et les compétences de l’équipe contribuent à adapter les traitements et les soins à l’état et aux souhaits de chaque patient. Elle peut également soutenir les proches au cours du deuil.

Dr Charles-Henri Serre
Coordinateur

ACTIVITÉS

L'Equipe mobile de soins continus et palliatifs (EMSCP) propose son intervention au plus tôt lors d'une maladie grave, en statut palliatif ou en fin de vie, en association avec les autres traitements.

Notre objectif est d'offrir à la personne malade la meilleure qualité de vie possible et une autonomie optimale dans une approche globale, c'est-à-dire une approche qui prenne en compte le patient dans son ensemble.

Ainsi, nos soins portent tant sur le plan physique que psychologique, social, spirituel et moral.

“Chaque jour est une vie.”

1. Accompagnement du patient

- **Aide aux prises de décisions** qui respectent au mieux les valeurs du patient.
- **Information et réflexion sur les dispositions légales** de fin de vie (ACP déclaration anticipée, droit du patient, euthanasie, etc.).
- **Aide à la gestion médicamenteuse** des symptômes d'inconfort.
- **Entretien psychologique.**
- **Prise en charge non médicamenteuse des symptômes d'inconfort** à l'aide de diverses techniques : aromathérapie, massage, réflexologie plantaire, hypnose, relaxation, etc.
- **Image de soi** : soins esthétiques adaptés, soins spécifiques de la peau, des mains et des pieds, massages détente, conseils pour l'achat de prothèses capillaires, de turbans, de foulards, etc.
- **Evaluation et/ou aide** en vue de la sortie, en collaboration avec le service social des patients hospitalisés.



2. Accompagnement des familles et des proches

- **Entretien psychologique** individuel, de couple ou familial.
- **Accompagnement des enfants et adolescents** : différents outils d'expression encouragent et soutiennent les enfants et adolescents (livres, matériel créatif, matériel projectif pour permettre le jeu symbolique, etc.)
- **Accompagnement des personnes en deuil.**





3. Accompagnement des soignants

- **Soutien :**

- Aide à la réflexion éthique, groupe de parole, animation de réunion, réflexion sur les pratiques cliniques, soutien individuel.

- **Formation de l'équipe soignante :**

- Enseignement, informations, formations sur tous les sujets concernant les soins palliatifs.

- Formation à de techniques spécifiques, aux adaptations des soins, etc.

- Information et réflexion sur les dispositions légales de fin de vie (déclaration anticipée, droit du patient, euthanasie, etc.).

CONTEXTE LÉGAL

Les premières initiatives en matière de soins palliatifs ont vu le jour en Belgique dans les années 80 et les premiers subsides ont été octroyés dans les années 90. Dès ce moment, les soins palliatifs ont occupé une place officielle dans notre système législatif et sont devenus une question de santé nationale, avec la création d'équipes spécifiques, en centres de soins et à domicile et des aides pour les familles (forfait palliatif, congé, ...).

En 2002 et parallèlement aux lois sur le droit des patients et à la dépénalisation de l'euthanasie, le législateur belge se dote d'une loi relative aux soins palliatifs, **reconnaissant à tout citoyen le droit de bénéficiaire de soins palliatifs dans le cadre de l'accompagnement de sa fin de vie.**

Le travail n'en est pas fini pour autant ! Pour preuve, la modification intervenue en juillet 2016 qui élargit la définition des soins palliatifs :

“Tout patient a droit à des soins palliatifs lorsqu'il se trouve à un stade avancé ou terminal d'une maladie grave, évolutive et mettant en péril le pronostic vital, et ce quelle que soit son espérance de vie. Grâce à l'outil PICT (Palliative Indicators Care Tool), les soins palliatifs sont prodigués dès le moment où le patient est identifié comme palliatif jusqu'à et y compris la phase terminale. Les soins palliatifs peuvent également être entamés alors que des traitements sont encore en cours jusqu'aux soins liés pour les proches et aidants proches jusqu'après le décès. Idéalement, le recours aux soins palliatifs se fait de façon progressive en fonction des besoins et souhaits en matière de soins, quelle que soit l'espérance de vie.”

La législation belge ne cesse de s'étayer, prouvant la volonté de rendre la fin de vie plus humaine.

Vous pouvez prendre connaissance plus précisément de la législation et du réseau des soins palliatifs via le site www.soinspalliatifs.be

CONTACTS

Médecin



Dr Charles-Henri
Serre
Coordinateur

Infirmières coordinatrices



Nathalie
Breesch



Sabrina
Hallut

Psychologues



Régine
Hardy



Livia
Peternelj

Kinésithérapeutes



Véronique
Clajot



Géraldine
Degueldre

Esthéticiennes sociales



Anne-Pascale
Besanger



Paola
Mendicino

Téléphone : 04 323 81 92

Direct : 04 323 46 32

Courriel : emscp@chuliege.be

Omnimail : EMSCP

www.chuliege.be/EMSCP

